



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de la sécurité

**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Place de la Taconnerie 7  
Case postale 3962  
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/cgs/14/19

Ville de Genève Administration centrale
Requ le: 04 FEV. 2019
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Genève, le 31 janvier 2019

**DIFFUSION**

M Kanaan  
Mmes Salerno  
Alder  
MM. Pagani  
Barazzone  
Moret  
Burri  
Schweri  
SCM  
Service juridique  
Dossiers-Documentation

**Concerne : Modification de l'article 62 du statut du personnel**

Monsieur le Maire,

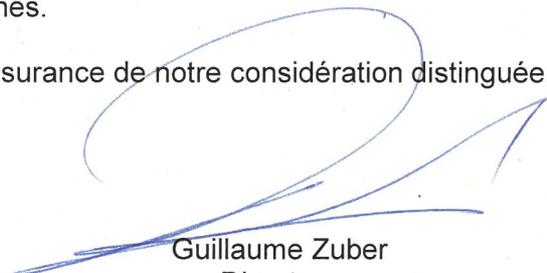
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 16 janvier 2019, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber  
Directeur

Date réelle d'affichage : 24 janvier 2019  
Date légale d'affichage : 24 janvier 2019  
Fin délai référendaire le : 5 mars 2019